

Image not found or type unknown



Toiture mitoyenne et dégats des eaux

Par **degrate**, le **31/08/2008** à **13:27**

Bonjour, rnje suis propriétaire d'une maison à la toiture mitoyenne. Ma toiture est neuve. Les voisins ont décidé de refaire leur toiture donc ont tout découvert et du coup il y a des trous dans notre toiture et une bache pour couvrir. Cela ne gene pas le couvreur de laisser notre toiture comme ça avec une simple bache que j'ai mise moi-meme. Quel recours puis-je avoir quelles sont les démarches à faire si dégats des eaux chez moi. merci à vous c'est urgent.